

ACTES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

1832

DE BORDEAUX.

TOME V.



A BORDEAUX,

Chez TH. LAFARGUE, IMPRIMEUR *de la Société*
Linnéenne, Rue du Puits Bagne-Cap, N.º 4.

1832.

Mo. Bot. Garden.

1832.

blanchâtre et orbiculaire , formée par la décoloration du parenchyme.

Elle se rencontre sur les feuilles du *vicia faba*. Quelquefois on la trouve mélangée avec la variété la plus commune, mais je l'ai vue aussi très-souvent recouvrir seule plusieurs pieds.

H. GACHET

ZOOLOGIE.

ERPÉTOLOGIE.

XXIII. NOTICE sur le Lézard de Schreibers (*lacerta Schreibersiana*, Milne-Edwards, annal. des sc. nat., t. 16, 1829, p. 68, 83, pl. 5, fig. 5.); par M. H. GACHET.

M. Milne-Edwards a décrit le premier ce reptile, pour lequel il donne cependant comme synonyme douteux le *Lac. fusca* de Daudin, dans le tome 16 des *Annales des sciences naturelles*, d'après plusieurs individus qui avaient été envoyés de Vienne au jardin du roi, par M. Schreibers. Un peu plus tard, M. Dugès constata son existence aux environs de Montpellier, et depuis, je me suis assuré, en communiquant quelques individus à ce dernier naturaliste, qu'un lézard, que nous rencontrions en abondance dans certaines localités des environs de Bordeaux, appartenait à cette espèce. Aussi m'a-t-il été facile de recueillir quelques faits qui pourront contribuer à mieux la faire connaître, et à en donner une description très-circonstanciée d'après un grand nombre d'individus vivans de tout âge et des deux sexes.

La description spécifique de ce lézard, calquée sur celles que M. Dugès a données dans son *Mémoire sur les espèces indigènes du genre LACERTA* (1), serait celle-ci :

(1) Ann. des sc. nat., t. 16 (1829).

Taille moyenne ; six rangs de lamelles abdominales , dont les deux externes marginaux ne garnissent guères que les flancs ; lamelles quadrilatères à angles arrondis ; celles des extrémités des rangées internes paraboliques ; triangle pectoral composé de 5 à 6 lamelles ; plaque occipitale petite , très-irrégulière , tantôt trapézoïde , tantôt presque triangulaire ; l'interpariétale pentagone ; la frontale aussi large en arrière qu'en avant , avec l'angle antérieur peu saillant , et le plus souvent arrondi ; dents trifides ; couleur brune plus ou moins rousse en dessus avec des lignes jaunâtres et des taches noires ; dessous du corps noir-bleuâtre clair dans le jeune âge , plus clair avec un reflet rousseâtre et un grand nombre de points d'un noir foncé chez l'adulte ; tout le corps luisant.

La longueur ordinaire de ce lézard est de 4 pouces à 4 pouces et demi ; fréquemment il devient plus grand et atteint jusqu'à 5 pouces et demi. Il a la tête courte , le crâne convexe , les tempes renflées , et le museau comprimé latéralement ; son cou est au moins aussi large que la base du crâne , et quelquefois un peu plus ; le corps est fusiforme ; l'abdomen n'est guère plus volumineux que les autres parties du tronc. La queue qui est très-aiguë à son extrémité ne s'amincit pas aussi promptement que dans la plupart des autres espèces , elle conserve beaucoup de volume à sa séparation du tronc. Les pattes sont courtes proportionnellement.

Voici les dimensions de l'un des plus grands individus : longueur de la tête , 4 lignes et demie ; largeur du bouclier suscranien , 3 lignes ; longueur du cou mesuré de l'extrémité du museau au collier , 7 lignes ; longueur du tronc mesuré du collier à l'ouverture du cloaque , 18 lignes ; longueur de la queue , 3 pouces 5 lignes ; longueur totale , 5 pouces $\frac{1}{2}$. Longueur des pattes postérieures , 8 lignes $\frac{1}{2}$; longueur des pattes antérieures 6 lignes.

Dans cette espèce de lézard , le membre antérieur étendu en avant arrive à la partie moyenne de l'espace qui sépare

les yeux du bout du muscau ; le membre postérieur atteint l'extrémité de l'antérieur couché en arrière sur le corps. Le pouce est le plus court des doigts, il est même très-court ; viennent ensuite le 5.^{me}, le 2.^{me}, puis le 3.^{me} qui est cependant à peine plus court que le 4.^{me}. Le pied est plus long que la jambe ; les doigts vont en croissant du premier au quatrième ; le cinquième ou externe étendu en avant dépasse à peine le plus ordinairement le niveau du premier. Ils sont courts et non noueux.

La plaque occipitale est très-petite, très-irrégulière, quelquefois trapézoïde, d'autrefois presque triangulaire, souvent remplacée par plusieurs plaques très-petites, ou divisée en plusieurs portions par des lignes plus ou moins profondes. La plaque frontale est grande, à peu près aussi large en arrière qu'en avant, et présente des angles peu saillants ; l'interpariétale est pentagone, mais offre rarement des côtés bien distincts, elle se rapproche le plus souvent de la forme ovalaire. En général les plaques du bouclier suscranien offrent dans cette espèce de nombreuses anomalies ; elles sont souvent divisées par des sillons profonds et irréguliers, et l'on voit fréquemment quelques-unes d'entr'elles remplacées par plusieurs plus petites ; assez souvent aussi une portion de l'une d'elles paraît manquer et se trouve remplacée par une petite plaque que l'on ne peut mieux comparer pour l'aspect qu'aux os wormiens. Toutes les plaques du bouclier suscranien sont unies. Les grandes plaques qui embrassent la base de la mâchoire inférieure sont au nombre de 5 de chaque côté. Les tempes sont recouvertes d'écaillles plus ou moins larges suivant les individus, arrondies ou anguleuses, en un mot de forme et de grandeur variables. Il n'existe pas de disque massetérin, du moins je n'en ai vu dans aucun des nombreux individus que j'ai observés, mais M. Milne-Edwards dit qu'elles sont recouvertes de petites

écailles, et garnies en général d'un disque massetérin. Celles qui recouvrent la gorge sont arrondies, presque imbriquées et croissent d'avant en arrière jusqu'au demi collier, qui est bien distinct. Ce demi collier est crénelé sur son bord libre, et composé de 7 à 9 écailles dont une médiane impaire, et les autres imbriquées de dehors en dedans. L'écaille impaire est quelquefois remplacée par deux écailles situées l'une de chaque côté de la ligne médiane. Le triangle thoracique n'est composé que de 5 à 6 lamelles. Celles qui sont situées sur l'abdomen forment six rangées dont l'externe ne recouvre guère que les flancs. Elles sont quadrilatères avec les angles arrondis. Chaque série médiane est composée de 26 à 30 lamelles plus petites que les autres, s'arrondissant et devenant paraboliques vers les extrémités; celles de la seconde rangée sont plus larges que hautes. La lame pré-anale est large, sans écaille impaire au devant d'elle, arrondie à son bord libre qui est quelquefois échancré vers la partie moyenne. Depuis la nuque jusqu'au niveau des pattes antérieures la face supérieure du corps est recouverte de granules, mais à partir de ce point ces granules s'allongent, une saillie longitudinale se manifeste, ainsi qu'une pointe à l'extrémité libre, et vers le milieu du dos elles forment des écailles ovales, un peu en recouvrement, carénées, inéquilatérales, et dont la carène saillante est cependant arrondie. Dans celles situées sur la ligne médiane, la portion placée de chaque côté de la carène étant très-étroite, elles paraissent pliées en deux, former une gouttière renversée. A mesure qu'on les examine plus près de la queue on les voit s'allonger peu à peu, et présenter une extrémité triangulaire. Cet allongement est si gradué et les écailles du tronc étant à peu près disposées par bandes transverses comme celles de la queue, il est assez difficile de distinguer en dessus où commence celle-ci, qui d'ailleurs est très-grosse

à son origine. J'ai compté de 74 à 80 verticilles sur les queues entières. Chacun des premiers verticilles distincts sont composés de 20 à 24 écailles, carénées en dessus, sans carène en dessous où elles ne commencent à offrir une saillie qu'en approchant de l'extrémité. Comme dans les autres espèces, la queue est très-fragile, car j'ai remarqué que chez plusieurs de ceux que j'ai sous les yeux, cette partie avait été rompue, et remplacée par une portion de couleur différente comme cela arrive ordinairement. La partie antérieure des membres est recouverte de 2 rangs d'écailles en recouvrement. Les pores fémoraux sont au nombre de 11 à 12. Les dents sont trifides, ainsi que l'a constaté d'abord M. Dugès. Voici ce que me disait ce savant naturaliste dans la lettre qu'il eut la complaisance de m'écrire, relativement à cette espèce dont je lui avais envoyé plusieurs individus, en le priant de les examiner : « Mais un caractère » important que M. Edwards n'a pas connu et que je n'ai » constaté que depuis l'impression de mon travail, c'est que » le *L. de Schreibers* a les dents trifides comme l'ocellé, » ce qui le distingue nettement du *L. stirpium*, du *L. mu-* » *ralis*, etc., etc. »

Dans le corps d'une femelle que je disséquai au printemps, les ovaires contenaient une multitude d'ovules dont les plus gros avaient environ deux lignes de diamètre. Ils étaient jaunes et recouverts d'un lacis vasculaire très-fin et très-serré qui les faisait paraître rouge-orangé.

Les couleurs de ce lézard varient suivant l'âge, peut-être le sexe, et diverses autres circonstances. Cependant ce n'est que dans les nuances et leur degré d'intensité qu'on observe ces différences, car il était facile de retrouver toujours les mêmes dessins sur la robe de tous ceux que j'ai eu entre les mains. Néanmoins, la couleur générale de la face inférieure du corps m'a paru devoir en faire distinguer deux variétés.

La première que je nomme var. a. *fusca*, est la plus commune ; c'est elle que j'ai prise en abondance dans nos marais. Dans le jeune âge, le fond de la couleur de sa robe est beaucoup plus foncé ; elle est en-dessus d'un brun noirâtre, et les lignes, bandes et taches que présente l'adulte sont bien moins distinctes. En dessous le corps est d'un noir-bleuâtre clair parsemé de taches plus foncées. Les yeux sont noirs et portent les traces d'un large cercle doré qui était sans doute complet dans les premiers temps de l'existence. A mesure qu'il avance en âge sa couleur devient plus claire, prend une teinte rougeâtre, les lignes et les taches deviennent plus tranchées. Chez l'adulte, le dessus du corps est d'un brun rougeâtre ; une ligne noire partant de la nuque, suit la ligne médiane et se termine à l'origine de la queue. Sur les parties latérales de cette face du corps, une ligne large, d'une couleur jaunâtre tirant un peu sur le roux, accompagnée en-dessus d'une rangée de petites taches noires, en-dessous d'une bande noire, étroite, peu distincte, règne depuis l'origine de la queue, jusque sur les côtés de la base du crâne ; on en suit même ordinairement des traces sur les côtés du bouclier suscranien, jusque sur la plaque palpébrale antérieure. Au-dessous de cette triple ligne existe une large bande marron-foncé, s'étendant depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue, portant sur son bord inférieur des taches noires peu marquées et irrégulières, et au niveau des pattes antérieures quelques vestiges de taches blanchâtres arrondies, et à peine apparentes. Sur la queue, cette bande ne se fait ordinairement remarquer que par une teinte un peu plus rougeâtre que celle de la face supérieure. Le flanc, dans le reste de son étendue, est mêlé de brun et de rougeâtre foncé. Le dessus de la tête est d'une couleur un peu plus rougeâtre que la face dorsale du tronc, et offre des points noirâtres plus ou moins nombreux et irrégulière-

ment disséminés. Toute la face inférieure du corps et des membres, le devant des pattes, et les côtés de la queue sont d'une couleur beaucoup plus claire que dans le jeune âge et présentent un reflet roussâtre. Les lamelles thoraciques et abdominales, les écailles de la partie antérieure des pattes, du dessous et des côtés de la queue, sont marquées la plupart d'une tache noire plus ou moins arrondie, entourées d'un auréole rouge-brun : sur certaines écailles, la tache est entièrement de cette dernière couleur. A la face inférieure de la queue et sur les côtés elles sont irrégulièrement éparses. Souvent les plaques labiales, les sous-maxillaires et plusieurs des écailles du collier offrent des taches semblables.

Les yeux sont noirs avec un cercle doré formé par une ligne très-étroite. L'intérieur de la bouche est d'un bleuâtre foncé. La langue est brune. Les ongles sont courts, très-épais à leur base, plus ou moins bruns. Tout le corps, excepté le dos, est très-luisant.

J'établis la seconde variété, que je désigne sous la dénomination de var. b. *lutea*, d'après deux individus dont l'un a été pris par notre collègue M. Laporte aîné, dans une prairie humide. Chez ces deux lézards qui paraissent adultes, le dessus du corps est d'un brun plus foncé. Les lignes jaunâtres latérales paraissent formées par des points confluent de la même couleur qui régneront jusque vers le tiers de la queue. Les lignes noires sont souvent interrompues et comme formées par la réunion d'un grand nombre de points. La bande marron-rougeâtre, qui existe sur les côtés, porte une rangée médiane de points d'un blanc jaunâtre, très-petits, qui, au niveau des pattes, sont plus larges, arrondis, et entourés d'un cercle noirâtre peu marqué. Quelques taches semblables se voient sur les pattes postérieures. Toute la face inférieure du corps, depuis la gorge qui

a un reflet d'un rouge cuivreux , le dessous de la queue et des pattes, est jaune orangé. Sur chacune des lamelles et des écailles qui recouvrent ces diverses parties, se trouvent une, deux ou trois taches d'un noir foncé , presque toujours confluentes lorsqu'il y en a plusieurs sur la même écaille. A la base de la queue , ces taches semblent d'abord tendre à former des bandes , mais plus en arrière elles se réunissent irrégulièrement et forment une sorte de marbrure. Les plaques qui recouvrent la base de la mâchoire inférieure offrent des taches semblables mais moins étendues. Sur la gorge , elles sont beaucoup plus petites et moins nombreuses. Yeux entièrement noirs. Paupières brunes bordées par une rangée de petites écailles d'un rouge cuivré pâle.

D'après cette description on voit que plusieurs des caractères que m'a offert la variété *b.* du *Lézard de Schreibers*, doivent être considérés comme individuels , et quelques-uns peut-être comme dépendants de l'âge. Aussi n'est-ce point sur eux que j'établis cette variété , mais seulement sur la couleur différente de la face inférieure du corps , et sur le nombre et la disposition des taches que portent les lamelles. Cependant ces caractères ne seraient pas suffisans pour établir une variété , si on ne rencontrait pas en plus grand nombre les lézards qui les portent, ou si l'on observait des nuances intermédiaires à ces deux variétés.

C'est dans les marais des environs de Bordeaux qu'on rencontre ce lézard en très-grande quantité, principalement sur les troncs de saules. Il paraît différer des autres autant par son naturel que par ses caractères physiques. Ses formes ne sont pas dégagées comme les leurs. La grosseur de son cou et d'une partie de sa queue , qui sont presque aussi volumineux que le reste du corps, et la brièveté de ses pattes , lui donnent une physionomie toute particulière. Il n'a ni la vivacité, ni la légèreté des autres espèces ; il ne

paraît point curieux comme elles ; lorsqu'il court , ses pattes ne peuvent presque pas , à cause de leur peu de longueur , l'élever au-dessus du sol , aussi paraît-il appliqué sur le plan où il est placé. Il a si peu de vivacité qu'on le prend facilement , et il paraît peu colère. Sa couleur brune assez analogue à celle du sol dans le pays qu'il habite , jointe à ses formes , lui ôtent tout ce que les autres ont de gracieux et d'intéressant.

On voit d'après, cette description , que les caractères que j'assigne au *Lac. Schreibersiana* , diffèrent de ceux que lui donne M. Milne-Edwards. Mais il est bon d'observer , d'abord que plusieurs d'entr'eux ne pouvaient être les mêmes : ce sont ceux tirés des couleurs , qui , comme on le sait , varient beaucoup dans les lézards , et qui devaient d'autant plus différer , que la description de M. Milne-Edwards a été faite d'après des individus conservés dans l'alcool , et que la mienne l'a été d'après des individus vivants. Quant aux autres différences , elles existent sans doute réellement chez certains individus , puisqu'à mon tour je n'ai dit que ce que j'ai vu chez un très-grand nombre.

Ce savant naturaliste caractérise ainsi le *Lac. Schreibersiana* : « plaque occipitale rudimentaire ; six rangées d'écaill-
 » les abdominales. Tempes en général recouvertes de petites
 » écailles granulees , et d'un disque massetérim. Pattes pos-
 » térieures pouvant atteindre au-delà du poignet de la patte
 » antérieure. Queue grosse , et diminuant de volume très-
 » lentement. Environ douze pores fémoraux ». A ces caractères on doit ajouter les suivans qui se trouvent dans la description plus détaillée qu'en donne l'auteur ; le collier est droit et un peu dentelé sur les bords ; les deux rangées médianes de lamelles abdominales sont plus étroites que les autres ; les écailles de la queue sont presque équilatérales , pointues , légèrement carénées en-dessus , presque planes en-dessous , et forment des verticilles assez marqués. Quel-

quelquefois le disque massetérian manque. « Les individus de » cette espèce, dit M. Milne-Edwards, que j'ai eu l'occasion » d'examiner, étaient d'une teinte généralement brune, » tirant un peu sur le bronze. Le long de la ligne médiane » du dos, on remarquait une série de taches, de couleur » brune plus foncée, et de chaque côté une ligne verdâtre » s'étendant des angles de l'occiput jusque sur la queue, et » bordées en dessus comme en dessous de taches noirâtres plus » ou moins rapprochées. Les flancs étaient d'une teinte brune » verdâtre, presque métallique, et la face inférieure du » corps d'un vert pâle, avec de petites taches noires en » très-grand nombre. La longueur de l'individu le plus » grand, mesuré du museau à l'extrémité de la queue, » était de 7 centimètres ». Ainsi, d'après la description de M. Milne-Edwards, la plaque occipitale est rudimentaire ; les tempes sont recouvertes en général de petites écailles granuleuses et d'un disque massetérian, la patte postérieure atteint au poignet de l'antérieure ; les écailles de la queue sont presque équilatérales, presque planes en dessous ; les deux rangées médianes de lamelles abdominales sont un peu plus étroites que les autres, tandis que dans ceux que j'ai observés, la plaque occipitale quoique petite, ne peut pas être considérée comme rudimentaire ; les tempes sont garnies d'écailles plus ou moins larges et ne présentent jamais de disque massetérian ; les pattes postérieures n'arrivent qu'à l'extrémité des doigts des pattes antérieures ; les écailles non-seulement de la queue mais aussi de la face dorsale du tronc sont très-inéquilatérales ; celles du dessous de la queue sont convexes transversalement jusque vers les deux tiers, où elles commencent à présenter une carène ; les lamelles abdominales des deux rangées médianes sont presque de moitié moins larges que les autres, et surtout que celles de la seconde rangée qui sont les plus larges.